

# Réunion du conseil municipal

du 20 novembre 2015

**Présents** : Mrs LASSALLE JAGAUT BOURDEAU CHOLLET Mmes. DIGUE NEVEU COTTIER PRIME CROIXMARIE MALEUVRE.

**Absents** : Mrs LURTON et BARREL.Mme HAMON

**Absents excusés** : R CLEMENT ayant donné pouvoir à T. LASSALLE, J-P ETENDARD

*En début de conseil un moment de recueillement est fait pour les attentats du 13 novembre*

## **Renouvellement de la ligne de trésorerie pour l'année 2016**

Montant : 100000€ taux 2016 : 1,90% Banque : Crédit Agricole

Vote pour : 11

*Cette ouverture de crédit n'a pas servie pour l'année 2015 le taux était de 2,08%*

## **Institution de la taxe d'aménagement pour la commune pour l'année 2016**

Il est présenté au conseil le rôle de la taxe d'aménagement pour la commune, actuellement le paiement qui est sollicité est pour le département et les redevances archéologiques ; le taux est à choisir par le conseil. Après discussion, le conseil a décidé de ne pas mettre en place ce taux d'imposition supplémentaire pour toutes les personnes qui déposent un permis de construire ;

*Il est rappelé que ce taux devra être mis en place lorsque nous serons PLUI.*

## **Convention avec la Commune de La Couyère**

Pour des raisons d'absence d'employé communal, Mme Jacqueline Sollier, Maire de La Couyère, nous met à disposition son agent technique et ce notamment pour installer les décorations de Noël. Afin d'être réglementaire nous avons décidé de signer une convention de mise à disposition de personnel, ceci dans un but d'entraide. C'est un service sans contrepartie financière et le jour où la commune de La Couyère a besoin, notre employé communal présent ira rendre ce service.

Vote pour:11

## **Entretien professionnel de fin d'année**

Cette année l'entretien du personnel communal est mis officiellement en place, il sera fait par Mme Digue Christine accompagnée de Marine Colin (secrétaire) qui a un poste hiérarchique de relation du personnel communal avec les élus. Elle en est la référente. Marine Colin a suivi une formation obligatoire auprès de la COMCOM pour assurer ces entretiens, ces différents entretiens sont prévus au mois de décembre.

## **Présentation du rapport de sécurité des accès des lieux publics (information)**

David Chollet référent de cette commission nous rappelle qu'une analyse a déjà été faite en 2012, celle-ci a été revue car aujourd'hui le bourg étant refait certaines actions ont déjà été faites.

Il reste encore des choses à faire, un dossier de déclaration est réalisé et va être déposé au service spécialisé. Vu le nombre de choses à revoir, il nous est impossible de faire le tout en une seule fois car le montant est de environ 100 000€. Les plus « gros travaux » sont ceux du parking de la mairie et la mairie elle-même où se trouvent plusieurs marches... Les petits travaux pourront être effectués par notre personnel communal. Il est prévue une demande de devis pour la mise en place de barrières pour l'accès à la salle de conseil par l'extérieur.

## **Divers**

**Bibliothèque** : l'achat de livres et de jeux de société ont été définis on attend plus que la livraison.

**Élections du 6 et 13 décembre** : élaboration des tours de garde et du bureau de dépouillement.

**Demande APE** (Association des Parents d'élèves des Écoles) : les parents d'élèves s'interrogent sur le tarif de la cantine pour les tout-petits par rapport à ce qu'il y est servi, un rendez-vous avec le service de restauration est donc prévu.

**La garderie** : demande de passer le tarif au quart-d'heure, cette demande est prise en compte et est à l'étude auprès de la commission scolaire de Lalleu mais il y aura l'avis également des Mairies de La Couyère et de Thourie qui rappellent-les participent elles aussi financièrement.

**Demande d'un abri bus au lieu-dit « Les Bruères »** : actuellement 5-7 enfants prennent le car aux Bruères, aucun abri n'est en place et il n'y a également pas de signalisation concernant cet arrêt. La demande est prise en compte et un rendez-vous est prévu avec le Conseil Général.

**Histoire d'un poteau** : " Il paraît que ce poteau c'est couché par un coup de vent ! On a du mal à y croire ! A VOUS qui détériorez le matériel public, pensez-vous que cela est utile ? Vous avez bien de la force pour faire cela ! Aurez-vous du courage pour nous dire que s'est vous ? J'en doute, cela n'est pas la première fois que du matériel public est détruit et celui qui sera attrapé risque de prendre pour les autres, mais tant pis, il faudra un exemple ! "

*Christine Digue*



Bonne Nouvelle:  
Vincent  
(notre employé communal)  
a eu son permis  
!!!!  
Félicitation